



AVIS PUBLIC DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée greffière qu'à une séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 6 mars 2023, à 19h00, à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite, le conseil municipal statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Immeuble visé : lot 4 443 248 | zone 135-P (terrain de balle)

Nature de la demande:

La demande vise à autoriser l'usage de production extérieure (exercée en dehors d'un bâtiment permanent) à caractère commercial ou public d'une œuvre musicale, instrumentale ou vocale lors du Carnaval d'hiver qui se tiendra le samedi 4 mars 2023.

Le tout en vertu du règlement relatif aux usages conditionnels 384-2016 et de ses amendements.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Cet avis remplace celui émis le 2 février 2023.

Donné à Saint-Tite, ce 13 février 2023.

Me Julie Marchand,
Greffière